

Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité à Paris et du contrat de régularisation de cours à Casablanca de la société Maroc Telecom

• Contrat de liquidité à Paris

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Maroc Telecom à Rothschild & Cie Banque, à la date du 30 juin 2008 les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 121 100 titres
- 3 025 736,00 €

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2007, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 titre
- 4 903 490,00 €

• Contrat de régularisation de cours à Casablanca

Au titre du contrat de régularisation de cours à Casablanca confié par la société Maroc Telecom à Rothschild & Cie Banque, à la date du 30 juin 2008, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 57 050 titres
- 45 296 737,85 MAD

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2007 lors de sa mise en œuvre les moyens suivants figuraient au compte de régularisation de cours :

- 55 000 titres
- 47 310 605,18 MAD